

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du conseil de la Faculté du mardi 20 juin 2017 Édifice Taillon, local 458, 13 h 30

Présences :

Julie Arseneault (Traduction et langues)	François Giroux (Info.-comm.)
Ronald Babin (Sociologie)	Serge Jolicœur (Géographie)
Anne Beinchet (Secrétaire)	Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Paul Bernier (Philosophie)	Marie-Andrée Pelland (rep. prof. Sc. soc.)
Andrea Cabajsky (Anglais)	Monique Richard (Musique)
David Décarie (Études françaises)	Gabriel St-Onge (rep. étud., Sc. soc.)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)	Jean-François Thibault (Doyen)
Julie Forgues (Arts visuels)	Dominique Thomassin (Sec. Langue; rep. prof. Arts)

Absences :

Marcia Babineau (Art dramatique)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Chantal Bourassa (Travail soc.)
Julie Rennison (rep. étud., Arts)

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres et aux invités Edgar Robichaud et André Samson. Il rappelle le contexte dans lequel les membres du Conseil de la FASS ont décidé d'organiser une rencontre avec le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. L'objet de la rencontre est d'échanger, suite à une présentation de 20 minutes.

Edgar Robichaud présente des faits financiers. Voici les points saillants :

- déficit sur les revenus depuis 2012-2013, subventions non restreintes en baisse, diminution des inscriptions donc manque d'argent pour maintenir le même niveau de service que celui offert précédemment;
- régime de pension déficitaire (donc la province exige de l'Université qu'elle apporte des contributions supplémentaires);
- cette année, niveau de service identique à celui de l'an passé;
- FASS : augmentation du budget pour absorber l'augmentation des coûts. C'est au doyen de gérer le budget de la Faculté;
- droits de scolarité les plus bas de la province;
- discussion en cours entre l'Université de Moncton et la province qui veut proposer un protocole d'entente de 4 ans comptant 1 % d'augmentation du financement les 3 premières années, peut-être 2 % la quatrième année. Toutes les universités du Nouveau-Brunswick sont en cours de discussion, chacune recevrait 1 %.

André Samson présente des faits concernant la planification académique :

- dans le cadre de l'exercice de planification académique, les programmes ont été organisés en 5 catégories, à savoir : prioritaires, à maintenir, nécessitant une attention particulière, à développer, à redéfinir ou à abolir. Ce rapport constitue un outil institutionnel et ne vient en aucun cas régler la situation financière;
- un calendrier de mise en œuvre a été établi;
- il est important de travailler ensemble pour viser ce qu'il y a de mieux pour chaque faculté.

Des échanges s'ensuivent entre les participants :

- sous-financement nécessite une mobilisation politique;
- priorités de la province sont la petite enfance, le primaire, mais pas les études supérieures. Aucun investissement sur les étudiants;
- St. Thomas et UNB présentent également des budgets déficitaires;
- la province n'est pas à l'écoute même si les dirigeants sont des diplômés de l'Université de Moncton;
- serait-il possible d'envisager une démarche commune des universités de la province? Réponse : la province a la stratégie de travailler avec les universités une par une. Pour le moment par exemple, elle va chercher UNB sur les frais différentiels par programme, ce que l'Université de Moncton ne peut offrir;
- si les frais d'inscription étaient alignés sur ceux de UNB, il n'y aurait pas de déficit;
- la province investit sur des programmes pilotes puis retire son financement et c'est alors aux universités de financer ces projets. Il s'agit d'une forme d'ingérence de la part de la province;
- comprend-on le décrochage des inscriptions? Oui, moins d'inscrits dans les écoles secondaires au N.-B. Inscriptions des étudiants internationaux en baisse, notamment à cause de la situation dans certains pays et des problèmes de visa. Il semble que le niveau des inscriptions canadiennes soit stabilisé;
- les choix que chaque unité doit faire sont importants. Il s'agit de se redéfinir, sans forcément investir plus;
- penser aux cycles supérieurs : ex. de la maîtrise en sciences sociales;
- il est nécessaire de changer la façon dont on voit les choses, car un climat de morosité est palpable et cela a une incidence sur la motivation des équipes;
- déterminer des revendications communes (ABPPUM, administration, associations étudiantes). Réponse : Oui, mais l'élan commun est difficile à alimenter, car les intentions, les objectifs sont différents;
- il existe un défi communicationnel à l'Université. Il est important de le régler;
- les compressions successives deviennent insoutenables;
- l'Université de Moncton reçoit 15 millions de dollars de subvention parce qu'elle est une université francophone en milieu minoritaire;
- il faudrait s'interroger sur la gestion du succès de certains programmes plus populaires. Comment collectivement gérer de tels succès sans que cela n'affecte négativement les unités comptant moins d'inscriptions.

Suite au départ des invités, les membres du Conseil de FASS échangent sur ce qui vient d'être entendu.

Les points suivants ressortent :

- n'y aurait-il pas quelque chose à faire avec l'ABPPUM (déplacement à Fredericton);
- il reste des informations à lire derrière les chiffres annoncés par l'administration;
- il faudrait diffuser une image plus positive de l'Université;
- les professeurs sont perçus comme étant des privilégiés par la société. Les gens sont conscients d'une crise, mais ne se sentent pas interpellés;

- le fait d’avoir des Acadiens au gouvernement n’est pas forcément un avantage. Crainte d’être accusés de faire du favoritisme;
- il faudrait passer dans les médias avec des histoires positives;
- il faut se faire à l’idée que nous sommes en phase de transition;
- il serait intéressant d’organiser une rencontre annuelle avec le VRER et le VRARH.

1. Adoption de l’ordre du jour de la réunion du 20 juin 2017

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l’ordre du jour.

Le doyen propose la suppression du point 5.1, car le sujet n’est toujours pas passé en UARD. Il propose l’ajout des points *11.6 Chaire de recherche du Canada* et *11.7 Notification des charges de cours*.

Ronald Babin propose l’adoption de l’ordre du jour ainsi modifié. Appuyée par Monique Richard, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l’unanimité.

P200617-1

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2017

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles relevées doivent être signalées directement à la secrétaire.

Monique Richard propose l’adoption du procès-verbal. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l’unanimité.

P200617-2

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2017

Points 5.1.2 : les documents ont été acheminés au VRAEAP.

Point 6 : les suivis ont été faits, aujourd’hui la FASS compte avec un Département de sociologie et criminologie. Le doyen exprime ses félicitations.

Point 7 : les documents ont été envoyés et déposés aux dossiers.

Point 8.2 : le doyen remercie les directions et les participants. Il précise que 110 jeunes étaient présents.

Les membres rappellent qu’il est difficile de trouver des jeunes en raison du moment de l’année. Le vice-doyen explique que les dates sont décidées par le service de recrutement et le District scolaire francophone.

Point 8.3 : aucunes nouvelles concernant l’organisation des journées SASE des 22, 23 et 24 août prochain.

Point 8.4 : en ce qui a trait au projet de majeure avec distinction, tout est en place pour pouvoir recevoir des propositions. Un gabarit va être proposé.

En principe, mais rien n'est garanti, il devrait être possible de considérer les changements apportés comme étant des modifications aux programmes de majeure. Il s'agira alors de rédiger une lettre expliquant les changements de façon globale.

Point 8.10 : le doyen fait circuler un tableau de chiffres comparatifs pour le nombre de cours offerts à la FASS. Il s'agit d'une demande d'un membre du Conseil. Il ressort de cela qu'il y a de moins en moins de cours avec peu d'étudiants, du moins au premier cycle.

4. Affaires étudiantes

Gabriel St-Onge explique que la préparation de la rentrée est en cours, notamment pour la journée d'accueil. Le Conseil souhaite travailler sur le sentiment d'appartenance à la Faculté. Il est notamment question de lancer des traditions.

5. Modification / création / évaluation de programmes /cours

5.1 Département de musique

5.1.2 Rapport d'autoévaluation des programmes de musique

Monique Richard apporte plusieurs explications :

- les programmes comptent avec un tronc commun important, puis 15 crédits de spécialisation;
- elle attire l'attention des membres sur la section 3.1 *Vision* du Rapport;
- avec la reconfiguration, les cours ont été renommés et modifiés afin de mieux répondre aux besoins et aux recommandations faites lors de la dernière évaluation du programme;
- la consolidation ou non-consolidation des fonds PLOE (enrichissement de programmes) soulève des inquiétudes au sein du Département.

Monique Richard propose l'adoption du rapport d'autoévaluation des programmes de musique. Appuyée par Julie Forgues, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.
P200617-3

5.2 Programme d'information-communication

5.2.1 Demande d'exemption aux normes linguistiques du Conseil de la langue française

François Giroux explique que les professeurs, après concertation, souhaitent appliquer une seule grille de correction, que les étudiants fassent partie du programme d'information-communication ou non. Au cours de l'année universitaire 2016-2017, deux grilles distinctes étaient utilisées, mais le corps professoral convient qu'il serait plus adapté pour tous de travailler avec la même grille.

François Giroux propose que la demande d'exemption aux normes linguistiques du Conseil de la langue française soit appliquée à tous les étudiants des cours d'information-communication. Appuyée par Dominique Thomassin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.
P200617-4

6. Proposition de professeure émérite : Annette Boudreau

David Décarie présente Annette Boudreau, professeure retraitée mais toujours très active spécialisée en sociolinguistique acadienne.

David Décarie propose la mise en nomination de la professeure Annette Boudreau en tant que professeure émérite. Appuyée par François Giroux, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une (1) abstention.

P200617-5

7. Proposition de professeures associées au Département d'Études françaises

7.1 Catherine Léger

David Décarie présente Catherine Léger, qui a offert plusieurs présentations à l'Université de Moncton et qui a participé à plusieurs publications communes avec les professeurs de la Faculté.

David Décarie propose la nomination de la professeure Catherine Léger en tant que professeure associée au Département d'Études françaises. Appuyée par Serge Jolicœur, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec quatre (4) abstentions.

P200617-6

7.2 Émilie Urbain

David Décarie présente Émilie Urbain et précise que le statut de professeur associé lui permettrait entre autres choses de bénéficier d'une subvention développement-savoir du CRSH qu'elle vient d'obtenir.

David Décarie propose la nomination de Madame Émilie Urbain en tant que professeure associée au Département d'Études françaises. Appuyée par Dominique Thomassin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec deux (2) abstentions.

P200617-7

8. Rapport d'année sabbatique : Pier Bouchard

Le doyen propose la réception du rapport d'année sabbatique de Pier Bouchard. Appuyée par David Décarie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec deux (2) abstentions.

P200617-8

9. Proposition de modification des EQE – Travail social

Mathieu LeBlanc explique qu'il s'agit de modifier les EQE de sept (7) cours.

Un membre souligne qu'il trouve problématiques les formulations « expertise reconnue » et « expérience en... ». Quelle est la différence entre expertise et expérience et comment cela est-il quantifié? Il est convenu qu'à l'avenir, il faudra ajouter une précision.

Mathieu LeBlanc propose la modification des EQE de l'École de travail social. Appuyée par Serge Jolicœur, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

P200617-9

10. Proposition de modification des EQE – Département de sociologie et de criminologie

Ronald Babin explique que suite à de nombreux changements, il s'est avéré nécessaire de revoir les EQE.

Ronald Babin propose la modification des EQE du Département de sociologie et de criminologie. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.
P200617-10

Le doyen mentionne qu'il trouve la description des EQE de certains cours trop ciblée, restrictive, notamment avec la formulation « scolarité de doctorat en sociologie ou en science politique ».

11. Informations

11.1 Rapport annuel de la FASS

Le doyen explique que le rapport sera déposé le vendredi 23 juin et que les objectifs de l'an prochain sont les suivants :

- poursuivre la planification académique facultaire;
- promouvoir le rayonnement des professeurs (surtout RDC des professeurs et étudiants) et le sentiment d'appartenance à la FASS;
- développer un créneau en RDCI en innovation sociale.

Le doyen informe les membres que pour la première fois à l'Université, les doyennes et doyens seront évalués par le VRER sur les objectifs et les indicateurs de rendements. Il explique que le rapport annuel offre une visibilité importante à la Faculté auprès de l'administration et qu'il ne s'agit pas d'un exercice redondant dont les conséquences seraient nulles.

11.2 Règlement 8.12 - Plan de cours

Les professeurs qui ne proposent pas d'examen final lors de la période d'examen doivent faire une demande de dérogation auprès du Conseil de FASS au mois d'août. Cette demande ne concerne pas les examens maison remis lors de la session d'examen, ni les cours de 2^e et 3^e cycles.

11.3 Dates de réunion des prochains Conseil de la FASS

Les réunions auront lieu les mercredis à 13 h 30 : 30 août (458 Taillon), 27 septembre (139 Arts), 25 octobre (458 Taillon), 22 novembre (139 Arts), 20 décembre (458 Taillon), 24 janvier/31 janvier en cas de tempête (139 Arts), 14 mars/21 mars en cas de tempête mars (458 Taillon), 18 avril (139 Arts).
La date du conseil du mois de juin reste à déterminer.

11.4 Document type facultaire

Le Comité paritaire a procédé à la validation des documents types. Les membres de l'Assemblée facultaire ont préféré voter le statu quo pour ce qui concerne les points accordés à la recherche, notamment dans le but de mieux refléter les particularités disciplinaires. Les discussions autour du document type reprendront en septembre lors d'une Assemblée facultaire qui aura lieu le vendredi 22 septembre à 13 h 30.

11.5 Rendez-vous de l'AlUMni : 18-22 octobre 2017 (activité facultaire)

Jeanne Farrah nous invite à intégrer une activité.

11.6 Chaire de recherche du Canada

Le gouvernement canadien financera des chaires de recherche dans le cadre du Canada 150.

Ces chaires visent les candidats étrangers ou canadiens à l'étranger. L'inscription doit être faite avant le 18 août et la demande déposée le 15 septembre.

11.7 Établissement des charges de cours

Le doyen rappelle que les directions doivent faire parvenir au décanat, le plus tôt possible, les charges de cours prévues pour l'automne 2017.

12. Questions diverses

Le doyen remercie Anne Beinchet et Paul Bernier qui terminent leur mandat au sein de Conseil de FASS. Il remercie également Kevin Godbout qui termine un mandat et reviendra pour un nouveau mandat d'un an.

Il souligne que trois (3) professeurs bénéficieront d'un congé sabbatique : David Décarie, Julie Forgues et Serge Jolicœur.

Enfin, le doyen remercie tout le monde pour le travail accompli au cours de l'année 2016-2017, et plus particulièrement Matthieu LeBlanc et Dominique Thomassin, ressource inestimable.

13. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, le doyen propose la clôture. Il est 11 h 35.

Jean-François Thibault
Doyen

Matthieu LeBlanc
Vice-doyen